



Intersyndicale nationale des organisations syndicales représentant les personnels des Services d'Incendie et de Secours

PRÉAVIS DE GRÈVE NATIONAL ET APPEL À LA MOBILISATION LE 13 AOÛT 2026

A Lyon, le 7 août 2026

Objet : Préavis de grève nationale pour la journée du jeudi 13 août 2026

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions des articles L. 2512-1 et suivants du Code du travail applicables à la fonction publique, l'intersyndicale nationale des 9 organisations syndicales représentant les personnels des Services d'Incendie et de Secours dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels des SIS pour la journée du jeudi 13 août 2026.

Le présent préavis couvre l'ensemble de cette journée, de la prise de service à la fin de service de chaque agent, quels que soient son régime de travail, son cycle de garde ou ses horaires d'affectation.

Ce préavis concerne l'ensemble des agents des Services d'Incendie et de Secours, quels que soient leur statut, leur filière, leur cadre d'emplois ou leur grade : sapeurs-pompiers professionnels, personnels administratifs, techniques et spécialisés, du sapeur au contrôleur général.

Cette mobilisation nationale intervient alors que les Services d'Incendie et de Secours font face à des difficultés majeures qui appellent des réponses immédiates de l'État.

L'intersyndicale porte aujourd'hui trois revendications prioritaires :

- Un financement pérenne, juste et ambitieux des Services d'Incendie et de Secours, à la hauteur des missions toujours plus nombreuses confiées aux SIS et des enjeux de sécurité civile auxquels notre pays est confronté
- Le recrutement statutaire de sapeurs-pompiers professionnels, afin de garantir des effectifs adaptés à l'augmentation constante des sollicitations opérationnelles et d'assurer la continuité du service public dans des conditions compatibles avec la sécurité des agents, de la population et des SP
- La santé et la sécurité des personnels, qui doivent enfin devenir une priorité nationale, tant en matière de prévention des risques professionnels que de protection des agents dans l'exercice de leurs missions

Le 13 août 2026, l'ensemble de l'intersyndicale nationale sera réunie à l'occasion d'une conférence de presse nationale afin de porter ces revendications auprès des pouvoirs publics et de l'ensemble des citoyens.

À cette occasion, nous appelons tous les agents des Services d'Incendie et de Secours à manifester leur soutien à cette mobilisation par tous les moyens légaux dont ils disposent, qu'il s'agisse de participer à la grève, de porter un signe distinctif, de participer aux initiatives organisées localement ou de relayer largement cet appel.

Conformément aux dispositions en vigueur, nous sollicitons une entrevue afin d'engager un dialogue sur les revendications formulées dans le présent préavis.

Dans l'attente de réponses concrètes à ces revendications essentielles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

L'Intersyndicale nationale des personnels des Services d'Incendie et de Secours

